

▶ CFPE et son éthique

**Près de 50 ans
d'expertise**

dans la formation
en éclairage

- La neutralité et l'indépendance
- **La référence et la pluridisciplinité de l'AFE** : ses groupes de travail dédiés à la santé, aux collectivités, à la lumière naturelle. Sa participation à la normalisation et à la réglementation de l'éclairage en France mais aussi au niveau international, les échanges entre les acteurs organisés à l'occasion de conférences... contribuent à définir et enrichir les connaissances que l'AFE se doit de transmettre
- **Des intervenants aux compétences et à l'expérience reconnues**
- **Des programmes définis par les acteurs de l'éclairage** (responsables éclairage dans les collectivités, bureaux d'études spécialisés) pour la pratique professionnelle de l'éclairage

▶ Le CFPE en 2018



**3 183
heures**

de formation
dispensées



**209
stagiaires**

sur l'année



**384
heures**

de cours



**56
jours**

de formation assurés



**20
formateurs**

professionnels issus
du terrain

▶ Nos partenaires

L'Association française de l'éclairage a signé plusieurs conventions avec des établissements d'enseignement français :



Utilisées comme référence dans les appels d'offres et offres d'emploi, les formations AFE sont un atout pour s'insérer professionnellement. Grâce à ces conventions, les étudiants admis à l'examen bénéficient d'une équivalence de niveau (niveau I).

Un gage de sérieux qui leur permet également, s'ils en ont besoin, d'accéder directement au niveau II.